

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 11025 du 12 mars 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ1904420S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 55971 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828610S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2019 :

Mercier Frédéric NIGEND : 142 354 NLS : 5 272 254

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2019 :

Techer Teddy NIGEND : 165 478 NLS : 8 022 087

Leroux Romain NIGEND : 230 041 NLS : 8 077 628

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2019 :

Dhoyer Gérémy NIGEND : 316 705 NLS : 8 110 887

Jubert Vincent NIGEND : 273 859 NLS : 8 116 831

Jau Jérôme NIGEND : 248 740 NLS : 8 099 879

Selmouni Hadi NIGEND : 270 716 NLS : 8 093 774

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 mars 2019.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,*
J.-P. MICHEL